



## Je suis en conflit avec 2 socièter qui me doivent réparation

Par **chaussteskis**, le **15/11/2009** à **10:24**

Bonjour,

je suis dans une impasse.j'ai acheté, dans un dépôt vente, une voiture garantie 3 mois il y a 1 mois\*. je suis tombée en panne et j'ai du appeler un dépanneur.ce même dépanneur a inversé les files qui devait recharger ma batterie et a endommager d'avantage ma voiture. le garage ne veu pas réparer malgré la garantie puisqu'il affirme que si la voiture ne redemare pas c'est de sa faute. aucun ne veut assumé ses tord et ils se renvoi mutuellement la faute. pendant ce temps la ma voiture ne roule pa et personne ne ve la réparer a ses frais. que dois je faire sachant qu'elle est toujours sous garantie et que le dépanneur nie son incompétence.

merci

\*voiture payée 4000 euros alors qu'elle n'est plus côtée (99500km)